Envoyé en préfecture le 05/06/2026
Reçu en préfecture le 05/06/2026
Publié le 05/06/2026
ID : 081-258100932-20260604-D2026CNAS-DE

CONSERVATOIRE
DE MUSIQUE ET DE DANSE DU TARN

DLB-20260604-79

Date de la convocation : **27 mai 2026**
Membres en exercice **: 32**
Présents **: 18**
Procurations **: 4**
Excusés **: 11**
Suffrages exprimés **: 22**
Abstention **: 0**
Vote à l'unanimité des voix

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Séance du 4 juin 2026

Etaient présents :
Mme Eva Géraud, Présidente du SMIX,
Mmes Pauline Albouy-Pomponne, Joëlle Berthomieu, Claudie Bonnet, Marie-Pierre Boucabeille, Mélanie Delard, Margot Lapeyre, Marie-Claire Malroux, Catherine Manuel, Catherine Massol, Marie Wiltord-Riboulet
MM. Grégory Averous, Michel Benoit, Olivier Delsuc, Ghislain Espitalier, Etienne Gay, Pierre Ramond, Christophe Testas

Pouvoirs :
M. Gilles Cormignon à Mme Pauline Albouy-Pomponne
M. Justin Larue à M. Christophe Testas
M. Yves Le Poec à M. Ghislain Espitalier
M. Laurent Vandendriessche à Mme Eva Géraud

Excusés : Mmes Marie-Louise At, Christelle Cabanis, Béatrice Haymes, Leslie Lanau, Nadia Ould-Amer, Catherine Rabou, Sylvie Solomiac, MM. David Donnez, Christian Dumay, Alain Glade, Vincent Terrassie

Election d'un(e) représentant(e) du Conservatoire de Musique et de Danse du Tarn au sein du comité national d'action sociale (CNAS)

Le Comité Syndical adhère au Comité National d'Action Sociale pour le personnel des Collectivités territoriales (CNAS) depuis le 1er janvier 1998.

Les instances du CNAS siègent pour une durée de six ans, calquée sur le renouvellement des conseils municipaux.

Suite au renouvellement des membres du Comité Syndical et à la demande du CNAS, l'autorité territoriale doit désigner (ou reconduire) un(e) délégué(e) des élu(e)s et un(e) délégué(e) « agent » pour les six prochaines années, qu'il s'agisse d'une reconduction ou de nouveaux représentants, au sein du Comité National d'Action Sociale.

DIRECTION DÉPARTEMENTALE
05 63 59 84 00 · CMDTARN.FR
12 BD. MENDÈS-FRANCE 81100 CASTRES
CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT DÉPARTEMENTAL

Envoyé en préfecture le 05/06/2026
Reçu en préfecture le 05/06/2026
Publié le 05/06/2026
ID : 081-258100932-20260604-D2026CNAS-DE

Se portent candidates : **Mme Eva GÉRAUD (Présidente)** en qualité de déléguée élue et **Mme Chantal BEL (Secrétariat de Direction)** en qualité de déléguée et correspondante « agent » au sein du CNAS.

Le Comité Syndical,
après en avoir délibéré, **et à l'unanimité des voix,**

DIT que :

✓ **Mme Eva GÉRAUD (Présidente du SMIX)** est reconduite dans ses fonctions de déléguée élue du Conservatoire de Musique et de Danse du Tarn, au sein du comité national d'action sociale (CNAS),

✓ **Mme Chantal BEL (Secrétariat de Direction)** est reconduite dans ses fonctions de déléguée/agent et correspondante au sein du CNAS.

Rendu exécutoire le 4 juin 2026
Pour extrait conforme,
La Présidente,



Eva GÉRAUD